

MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL MARDI 16 NOVEMBRE 2021 À 20:00 HEURES

♥ ORDRE DU JOUR ♥

1. Adoption de l'ordre du jour ;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 octobre 2021 ; *
3. Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats ;
4. Acceptation des comptes à payer en novembre 2021 (Document 1-A) ;
5. Dépenses de la secrétaire-trésorière, du secrétaire-trésorier adjoint et du maire: acceptation ;
6. Certificat de disponibilité des fonds de la secrétaire-trésorière ;

PÉRIODE DE QUESTIONS

7. Dépôt des déclarations des intérêts pécuniaires des élus ;
8. Attribution, par le maire, des responsabilités aux membres du Conseil ;
9. Nomination du maire suppléant ;
10. Party de Noël ;
11. Responsable de l'ouverture de la salle lors des locations ;
12. Avis de motion règlement de taxation 2022 ;
13. Avis motion règlement de taxation pour l'entretien du réseau d'égout 2022 ;
14. Renouvellement adhésion de la FQM ;
15. Expert-Conseils Aqua Ter-Eau : Entériner le paiement ;
16. Tetra Tech : Autorisation paiement ;
17. Renouvellement d'adhésion de Tourisme Montérégie ;
18. Club Optimiste : Demande d'aide financière pour 2021 ;
19. Guignolée 2021 et panier de Noël ;
20. Modification coût entretien toilette extérieur pour l'année 2021 ;
21. RSM Portes de garages Inc. : Soumission ouvre porte électrique pour le garage ;
22. MRC Haut-Richelieu : Cours d'eau Pir-Vir – Autorisation de procéder aux démarches nécessaires et nomination ;
23. Résultat ouverture des soumissions Appel d'offre « Entretien Édifice municipal » ;
24. Octroi contrat pour l'Entretien de l'édifice municipal, s'il y a lieu ;
25. Autorisation d'achat de décoration de Noël ;
26. Groupe Ultima : Ajustement contrat assurance ;
27. Suivi puits ;
28. Correspondance :
 1. Centre de services scolaire des Hautes-Rivières : Consultation plan triennal 2022-2023 à 2024-2025.

PÉRIODE DE QUESTIONS

VARIA

* Documents ci-annexés.

Séance du Conseil ouvert au public

Les consignes sanitaires mis en place par le Gouvernement devront être respectés, alors le port du couvre visage et le lavage des mains sera obligatoire.

Nous vous remercions de votre collaboration